Collectif Des agents des SDIS

Une force à vos côtés

WWW.CGTDESSDIS.COM

Montreuil, 8 juin 2016

Mardi 7 juin 2016, des Services d'Incendie et de Secours concourant aux dispositifs de sécurité de l'Euro 2016, ont été conviés à aller chercher des gilets pare-balles, pour les mettre à disposition de sapeurs-pompiers.
La note « doctrine d'emploi sur la zone de tuerie non stabilisée » nous a été présentée mais non communiquée. Elle détaille l'articulation des moyens sapeurs-pompiers avec les moyens des forces d'interventions spécialisées (GIGN, GIPN, BRI).

Collectif CGT des SDIS Case 547 263 rue de Paris 93515 Montreuil Cedex
Contact : Internet : WWW.CGTdesSDIS.com **Mail :** Bureau.national@CGTdesSDIS.com **Fax** 01 48 51 98 20